

AVIS / 17.03.20

Concerne : activité des patrouilleuses scolaires

Aux parents des élèves des écoles primaires carougeoises bénéficiant de l'accueil minimal

Chers parents,

Conformément aux dispositions exceptionnelles prises par les autorités fédérales et cantonales, dont celle de la fermeture des écoles, et dans le but d'endiguer la propagation du coronavirus, de protéger les personnes les plus vulnérables et de préserver les systèmes de santé, la Ville de Carouge met provisoirement un terme à la mission des patrouilleuses scolaires sur tout le territoire carougeois, et ce, jusqu'à nouvel avis.

Dans l'intervalle, nous vous remercions d'accompagner vos enfants et/ou de les inciter à respecter les règles élémentaires de sécurité pour traverser la chaussée avec prudence.

Nous vous adressons, chers parents, nos cordiales salutations, et vous remercions de votre compréhension. Nous restons, dans la mesure du possible, à disposition pour toute question.

Anne Hiltpold
Conseillère administrative en charge de la sécurité publique